Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ /8 Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Brian a un revenu mensuel brut de 3 800 $. Son impôt foncier annuel est de 150 $ et ses frais de chauffage mensuels sont évalués à 120 $. La banque lui accorde un taux d’intérêt hypothécaire de 9,5 % par année. Détermine le montant maximum du prêt hypothécaire abordable que Brian peut contracter. (3)

2. Josée a l’intention d’acheter une maison. Le paiement hypothécaire mensuel est 836,25 $, les frais de chauffage mensuels est 150 $ et les impôts fonciers annuels seraient 1620 $. Josée a un revenu mensuel brut de 2 800 $.

A) Détermine le coefficient du service de la dette brute (CSDB) de Josée. (3 points)

B) Explique si Josée a les moyens de s’acheter cette maison. (1 point)

3. Qu’est-ce que les exemples suivants pourront faire en ce qui concerne le coefficient du service de la dette brute ? (1)



